Commune de GOYRANS
Canton de CASTANET-TOLOSAN
Département de la Haute-Garonne

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE N° 48-26
Portant règlementation de la circulation
Rue des Biches – Impasse des Palombes

Le Maire de la Commune de GOYRANS
Vu les articles L.131-2, L.131-3 et L.134-13 du Code des Communes,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6.1
Vu le Code de la Route L 411-1 à L411-7,
Vu le Code Pénal,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes et les arrêtés subséquents qui l'ont modifié, et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
Vu la demande actuelle du 22 octobre 2026 de l'entreprise SADE, 6 chemin de Garrabot, 31770 COLOMIERS, représentée par Monsieur Julien LE FOLL,

Considérant que pour permettre les travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées, qui débuteront le 2 novembre 2026 pour une durée de 33 jours, il y a lieu d'autoriser la circulation selon les dispositions suivantes :

ARRETE

Article 1 : La circulation est autorisée à l'entreprise SADE, 6 chemin de Garrabot, 31770 COLOMIERS, conformément à la demande d'arrêté datant du 22/10/2026.

Article 2 : La circulation sera interdite aux véhicules légers et poids lourds dans les deux sens de circulation avec restriction sur section courante. Le stationnement sera interdit. L'entreprise SADE mettra en place la signalisation nécessaire.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché et publié dans la commune de GOYRANS.

Article 4 : Toute infraction aux dispositions qui précèdent sera constatée et poursuivie conformément à l'article R 26 et R 15 du Code Pénal.

Article 5 : Monsieur le Garde Particulier et Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Haute-Garonne sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à GOYRANS, le 27 octobre 2026

Véronique HAÏTCE,

Maire de Goyrans

MAIRIE DE GOYRANS
31120 (Haute-Garonne)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Goyrans

Sicoval
l'Agglo du Sud-Est Toulousain
à votre service depuis 1975

Travaux
EAUX USÉES

GOYRANS
> Impasse des Palombes et rue des Biches

2 novembre 2026

6 semaines

150 000 € HT

Financement
Sicoval
l'Agglo du Sud-Est Toulousain
à votre service depuis 1975

Réalisation
SADE

RALENTISSEZ À L'APPROCHE DU CHANTIER. RESPECTEZ LA SÉCURITÉ DES HOMMES QUI Y TRAVAILLENT. NOTRE VOLONTÉ EST DE RÉDUIRE AU MAXIMUM LES PERTURBATIONS. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

Réhabilitation du réseau d'assainissement

Le 4 novembre 2026 débuteront des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement dans votre quartier sur la piste à travers le bois entre l'impasse des Palombes et le chemin des Rivals. Ces travaux, effectués en tranchée ouverte et prévus pour une durée de 4 semaines, permettront de remplacer le réseau d'eaux usées existant. La conduite existante présentant des défauts structurels sera abandonnée et remplacée par un nouveau collecteur. L'entreprise en charge des travaux installera sa base de vie en fond de la rue des biches et accédera à l'emprise du chantier via le chemin carrossable.



BON À SAVOIR

Collecte des déchets
Les jours et les modes de collectes ne changent pas.

Circulation
Le chemin à travers le bois, au niveau de l'emprise du chantier, sera totalement fermée pour tous les utilisateurs durant la durée du chantier (piétons, cyclistes...).

COUPURES D'EAU, RESTEZ INFORMÉS !
Inscrivez-vous sur www.sicoval.fr Rubrique Alertes SMS

POUR PLUS D'INFOS SUR CE CHANTIER
Direction eau/assainissement : 05 62 24 29 29
direction-eauassainissement@sicoval.fr

Conception et impression : Sicoval - Ne pas jeter sur la voie publique - Papier PEFC - 50 ex.